

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-quatorzième session  
Brazzaville, République du Congo, 26-30 août 2024

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE, LIEU ET DATES DE LA SOIXANTE-  
QUINZIÈME SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

1. Conformément à l'article 4 du Règlement intérieur du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, la Directrice régionale soumet la proposition ci-après, qui concerne le lieu et les dates de la soixante-quinzième session du Comité régional.
2. En vertu de la résolution AFR/RC41/R13, c'est le pays hôte qui supporte intégralement le surcoût que pourrait entraîner l'organisation d'une session du Comité régional ailleurs qu'au Bureau régional. Si un État Membre offre cependant d'organiser le Comité régional, il doit s'engager, aux termes d'un accord signé entre le gouvernement d'un tel pays hôte et l'Organisation mondiale de la Santé, à fournir les prestations et services suivants, indispensables aux travaux du Comité :
  - a) mise à disposition de locaux, de mobiliers et de matériels, y compris le matériel d'interprétation pour les travaux du Comité régional ;
  - b) mise à disposition de matériels d'éclairage, entretien compris, ainsi que d'alimentation en électricité et de ventilation des locaux ;
  - c) mise à disposition du personnel chargé de l'entretien, du nettoyage et de la surveillance des locaux, des installations, des matériels et des fournitures ;
  - d) couverture par les services postaux et téléphoniques, et dispositions permettant d'assurer convenablement le compte rendu des travaux du Comité par la radio et la télévision ;
  - e) prise en charge des frais d'hébergement et de voyage des membres du personnel du Secrétariat de l'OMS autorisés à participer à la réunion ;
  - f) mise à disposition de véhicules pour le transport des représentants des États Membres et du Secrétariat de l'OMS, des matériels, des fournitures et des documents ; mise à disposition, en monnaie locale et au meilleur taux de change, de fonds suffisants pour couvrir les dépenses de l'Organisation dans le pays hôte.
3. La Directrice régionale voudrait attirer l'attention des États Membres sur la nécessité de souscrire pleinement aux engagements mentionnés ci-dessus.
4. Tout État Membre désireux d'accueillir la soixante-quinzième session du Comité régional devra manifester son intérêt lors des délibérations sur ce point de l'ordre du jour. Dans l'éventualité où aucun État Membre n'offre d'accueillir la soixante-treizième session du Comité régional, la Directrice régionale propose que ladite session soit organisée au Siège du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Il est également proposé que la soixante-quinzième session du Comité régional se tienne du 25 au 29 août 2025. Le projet d'ordre du jour provisoire de ladite session est présenté ci-dessous, sous forme d'annexe.

**ANNEXE**



**AFR/RC75/1**

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-quinzième session  
Format à préciser, 25-29 août 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la session
2. Élection du président, des vice-présidents et des rapporteurs
3. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du programme de travail provisoire
4. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
5. Intervention du président du Sous-Comité du Programme
6. Activités de l'OMS dans la Région africaine : rapport du Directeur régional
7. **(Questions d'intérêt mondial liées aux décisions et résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé)**

**Pilier 1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle**

8. Cadre régional pour le renforcement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la santé bucco-dentaire : aborder les maladies bucco-dentaires dans le cadre des maladies non transmissibles pour converger vers la couverture sanitaire universelle d'ici à 2030
9. L'initiative des soins de santé primaires pour l'Afrique : une feuille de route pour renouveler les soins de santé primaires afin d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030
10. Stratégie régionale pour renforcer la réhabilitation des systèmes de santé, 2025-2035
11. Stratégie régionale de mise en œuvre des soins centrés sur la personne tout au long de la vie dans la Région africaine de l'OMS
12. Cadre pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale visant à favoriser l'accès universel à des produits sanguins sûrs, efficaces et de qualité garantie dans la Région africaine de l'OMS

**Pilier 2. Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire**

13. Cadre opérationnel de transition pour la poliomyélite dans la Région africaine de l'OMS, 2025-2035
14. Personnel de santé publique et d'urgence en Afrique : état des lieux
15. Détection et notification des événements de santé publique en Afrique : état des lieux
16. Développer des synergies autour de la résilience des systèmes de santé et de la préparation aux situations d'urgence : adopter une approche unifiée pour réduire la morbidité et la mortalité évitables
17. Partenariats stratégiques en faveur de la sécurité sanitaire en Afrique

#### **Pilier 4. Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays**

18. **(Programme d'action du Directeur régional pour l'OMS dans la Région africaine)**
19. Avant-projet de budget programme 2026-2027
20. Projet d'ordre du jour provisoire, lieu et dates de la soixante-seizième session du Comité régional
21. **Documents d'information**

#### **Pilier 1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle**

- 21.1 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie de recherche pour la santé dans la Région africaine 2016-2025
- 21.2 Rapport de situation sur la Stratégie régionale pour accélérer la mise en œuvre et le suivi des plans d'action nationaux pour combattre la résistance aux antimicrobiens (2023-2030) dans la Région africaine de l'OMS
- 21.3 Rapport de situation sur la Stratégie régionale (2023-2032) sur les services et systèmes de diagnostic et de laboratoire destinés à la Région africaine de l'OMS
- 21.4 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale pour transposer à une plus grande échelle les innovations en santé dans la Région africaine de l'OMS
- 21.5 Évaluation à mi-parcours du document de stratégie intitulé « PEN-Plus – Une stratégie régionale pour s'attaquer aux maladies non transmissibles graves dans les centres d'orientation-recours de premier niveau »
- 21.6 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la « stratégie régionale pour la santé bucco-dentaire 2016 : combattre les affections bucco-dentaires dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles »
- 21.7 Rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre pour renforcer la mise en œuvre du Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 dans la Région africaine de l'OMS
- 21.8 Rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre pour la prestation de services de santé essentiels par l'entremise de systèmes de santé de district ou locaux renforcés afin de parvenir à la couverture sanitaire universelle dans le contexte des objectifs de développement durable
- 21.9 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Déclaration d'Astana sur les soins de santé primaires dans la Région africaine de l'OMS

- 21.10 Rapport de situation sur la mise en œuvre du « Cadre pour le développement des systèmes de santé en vue d'assurer la couverture sanitaire universelle dans la Région africaine, dans le contexte des objectifs de développement durable »
- 21.11 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale sur la réglementation des produits médicaux dans la Région africaine, 2016-2025

**Pilier 2. Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire**

- 21.12 Rapport de situation sur le Document-cadre du Fonds africain pour les urgences de santé publique
- 21.13 Rapport de situation sur le cadre régional pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le choléra 2018-2030

**Pilier 3. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être**

- 21.14 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale multisectorielle pour la promotion de la santé et du bien-être (2023-2030) dans la Région africaine de l'OMS
- 21.15 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la participation communautaire (2023-2030) dans la Région africaine de l'OMS
- 21.16 Dernier rapport de situation sur la mise en œuvre du plan stratégique pour réduire le double fardeau de la malnutrition dans la Région africaine 2019-2025

**Pilier 4. Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays**

- 21.17 Rapport de situation sur l'intégration du Centre régional des données sanitaires 2024-2030
- 21.18 Rapport sur le personnel de l'OMS dans la Région africaine
- 21.19 Questions à caractère régional découlant des rapports d'audit interne et externe de l'OMS

22. Adoption du rapport du Comité régional

23. Clôture de la soixante-quinzième session du Comité régional